



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**france•5**

## **« Si on lisait à voix haute ? » - Concours de lecture à voix haute**

### **Edition 2023 du concours de lecture à voix haute**

Pour la quatrième année consécutive, le ministère est partenaire du concours de lecture à voix haute (« *Si on lisait à voix haute ?* ») organisé par France-Télévision dans le cadre de l'émission « La grande librairie », à destination des collégiens et des lycéens. Et cette saison encore, toutes les classes de collège et de lycée peuvent y participer.

Cette opération répond à plusieurs priorités du ministère, sur la maîtrise de la lecture et la fluence, la promotion de la lecture personnelle ou encore la pratique de l'oral. La participation des classes au concours est une bonne occasion pour les établissements de mettre en valeur, amplifier et dynamiser les actions et dispositifs développés en faveur du livre et de la lecture (quart d'heure lecture, club lecture...) et les partenariats noués (avec les bibliothèques publiques, les librairies de proximité, des associations, des scènes et des comédiens, etc.). Cette opération pourra, par ailleurs, s'articuler à la nouvelle édition des « Nuits de la lecture », fête de la lecture sous toutes ses formes, qui se déroulera en janvier 2023.

### **Principes du concours**

Ce grand concours national de lecture à voix haute se déroule durant toute l'année scolaire, du travail des professeurs avec leurs élèves et de la désignation du candidat de la classe jusqu'à la grande finale en prime time, qui sera diffusée sur France Télévisions.

Les élèves candidats lisent à voix haute, devant un public, un extrait d'une œuvre de leur choix ; une première sélection du champion de la classe est organisée par un vote des élèves au sein de la classe ; puis les champions de classe sont départagés par des jurys académiques à partir d'un enregistrement vidéo de leur prestation, pour accéder à la demi-finale (jury national), puis à la finale. Les finalistes, qui seront formés et accompagnés par des professionnels de la lecture au printemps prochain, s'affrontent lors de la finale nationale.

**Le concours comporte deux catégories (collège/lycée) et s'adresse à toutes les classes, de la 6e à la terminale.**

Un seul professeur référent inscrit la classe au concours, même en cas de projet porté par plusieurs professeurs, interdisciplinaire ; c'est l'ensemble des élèves de la classe qui participent au concours. Un même professeur peut inscrire plusieurs classes. *Si on lisait à voix*

*haute ?* est un projet d'éducation artistique et culturel à inscrire dans les actions de promotion et de partage de la lecture dans l'établissement et à recenser dans ADAGE.

## **Pour faire participer une ou plusieurs classes**

il vous suffit de vous rendre à l'adresse suivante :

**[lumni.fr/concourslgl](http://lumni.fr/concourslgl)**

et remplir le formulaire en bas de page.

**(Date limite des inscriptions : lundi 21 novembre 2022 à 22 heures)**

**La rédaction d'une "Lettre d'intention de la classe" est également possible.** Il vous est ainsi proposé de faire rédiger à votre classe un courrier d'une page maximum dans lequel les élèves explicitent les raisons qui les poussent à participer au concours. Ce texte peut être envoyé au moment de l'inscription : un champ est prévu à cet effet.

**Cette "Lettre d'intention de la classe" est facultative.** Ce n'est en aucun cas une obligation et elle n'influence pas les choix des jurés. L'objectif de cet exercice rédactionnel est de permettre à vos élèves d'échanger autour de la lecture à voix haute et de mettre sur papier leurs motivations.

## **Calendrier**

**Jusqu'au lundi 21 novembre 2022 à 22 heures :** inscription en ligne de la classe participante par un professeur référent directement sur

**[lumni.fr/concourslgl](http://lumni.fr/concourslgl)** (formulaire en bas de page)

**À partir de l'inscription et jusque début février 2023 (date à préciser) :** travail des professeurs avec leurs classes (sélection par chaque élève de l'extrait qu'il lira ; pratique de la lecture à voix haute, entraînements) ; ils organisent librement, par un vote de la classe et à partir des critères d'évaluation précisés dans le règlement du concours et repris ci-dessous, le choix du représentant de la classe à la deuxième étape. Les professeurs convient toute personne de leur choix (principal ou proviseur de l'établissement, autre professeur associé au projet, partenaire culturel...) à participer au vote de la classe. **Une vidéo de la prestation du représentant de la classe est enregistrée, d'une durée comprise entre 1 minute 30 et 2 minutes, et transmise sur une plateforme dédiée (à préciser).**

**De février à mars 2023 :** à partir des vidéos transmises par les classes, sélection par des jurys académiques des candidats qui accéderont à la demi-finale.

**En mars,** les candidats retenus choisissent un autre extrait d'une autre œuvre et enregistrent leur prestation, adressée à France TV.

**En Avril 2023 :** choix des finalistes de chaque catégorie par un jury national ; leurs prestations vidéo sont mises en ligne.

**Fin mai 2023** : les finalistes travaillent de nouveaux textes et bénéficient de l'accompagnement et des conseils de professionnels pour la finale.

**La finale : pour sa 4e édition, la finale du concours " Si on lisait à voix haute !" fera l'objet de deux émissions en prime time sur France 5 :**

**Juin 2023, 21h : Finale des collégiens**

**Juin 2023, 21h : Finale des lycéens**

### **Le choix du texte**

L'extrait lu par l'élève est choisi librement par l'élève, avec le conseil et l'accompagnement de ses professeurs.

L'œuvre dont le texte lu est extrait peut relever de la fiction littéraire (roman, nouvelle, etc.), de la poésie, du théâtre, des formes de l'écriture de soi, de la biographie et de l'essai, de toute époque.

Le texte est lu en langue française, qu'il s'agisse d'une œuvre écrite en français ou de la traduction en français d'une œuvre écrite dans une autre langue.

**La durée de lecture, comprise entre 1 minute 30 minimum et 2 minutes maximum, détermine la longueur de l'extrait.**

### **Les critères d'évaluation de la prestation de chaque candidat**

Articulation correcte

Fluidité de la lecture

Vitesse de lecture appropriée

Respect de la ponctuation et du rythme de la phrase, respiration

Placement de la voix, puissance sonore adaptée

Posture corporelle (debout, gestion du corps pour faire vivre le texte sans pour autant le jouer)

Capacité à détacher les yeux du texte et à établir un contact visuel avec l'auditoire

Intonations, modulations, accentuations, variations du rythme pour donner sens au texte lu

Expressivité, capacité à transmettre des émotions

Cohérence et intérêt de l'extrait choisi

**Sont pénalisées la théâtralisation de la lecture ainsi que la récitation ou la déclamation du texte.**

### **La vidéo de la prestation de l'élève**

Cette vidéo, d'une durée d'environ 2 minutes, est prise en **plan fixe**, au sein de l'établissement dans lequel l'élève candidat est scolarisé.

La lecture est faite dans la mesure du possible à partir d'un exemplaire papier de l'ouvrage dont est extrait le texte (emprunté au CDI ou en bibliothèque publique, acheté en librairie...), et non sur des photocopies ou sur une liseuse.

**En début de vidéo, le lecteur donne le titre de l'œuvre dont est extrait le texte lu et le nom de son auteur ; le temps dédié à la délivrance de ces informations n'est pas décompté du temps imparti à la lecture.**

Le temps imparti doit être expressément chronométré et respecté sous peine de disqualification (lecture comprise entre 1min30 et 2 min).

Le jury se réserve la faculté de ne pas étudier une vidéo dont le contenu ou la durée ne respecteraient pas ces consignes ou dont notamment la qualité ou le contenu perturberaient l'analyse.

**Les nouvelles vidéos transmises par les candidats retenus pour la demi-finale par le jury obéissent aux mêmes règles.**

### **Conseils et tutos ajoutés toute l'année pour améliorer vos lectures à voix haute**

Tout au long de l'année, pour vous aider, vous retrouverez chaque semaine en suivant ce lien (<https://www.lumni.fr/dossier/la-grande-librairie-concours-de-lecture-a-voix-haute#1>) de nouvelles ressources qui viendront enrichir les vidéos déjà disponibles des conseils et astuces de comédiens et des visites des auteurs dans les classes.